

Lidostrasse 6 CH-6006 Luzern +41 41 418 00 10 info@swissshooting.ch

17 octobre 2025

## La FST met en garde contre une perte culturelle et une interdiction insidieuse des armes par la motion Seiler Graf

La Fédération sportive suisse de tir (FST) met en garde contre les conséquences importantes de la motion de la conseillère nationale Priska Seiler Graf, qui veut restreindre la possession privée de l'arme personnelle de l'armée.

«Cette motion ne met pas seulement en danger le tir sportif, mais aussi des valeurs centrales de notre société», déclare Luca Filippini, président de la FST. «L'arme personnelle de l'armée fait partie de la tradition suisse de milice et constitue l'expression de la confiance et de la responsabilité.»

La FST y voit une question de principe: «Il s'agit d'une tactique insidieuse – pprogressivement, la possession privée d'armes est vidée de sa substance jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement.»

La Fédération sportive suisse de tir s'engage pour le maintien de la possession privée d'armes. Les expériences faites avec l'initiative sur l'interdiction des armes le montrent: les restrictions forfaitaires ne donnent lieu à aucune sécurité supplémentaire, mais impactent précisément ceux qui ne représentent aucun risque – les soldats de milice et les citoyens responsables.

«Nous nous engageons pour la sécurité – mais pas au détriment de notre culture», poursuit Filippini. «Un grand-père, qui apprend à son petit-fils à tirer, ne constitue pas un risque, mais un exemple.»

Contact: Luca Filippini, Président FST 079 401 75 73